

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240924-2024\_018-AU



DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

MAIRIE

DE

BOUC BEL AIR

N°2024-018

Code Postal 13320

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20-04-03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant l'exécution des marchés publics ;

**OBJET :**

SIGNATURE DE LA  
CONVENTION DE MISE  
A DISPOSITION D'UN  
TERRAIN A  
L'ASSOCIATION BOUC  
EN TRANSITION POUR  
LA GESTION D'UN  
JARDIN PARTAGE

Considérant que la Commune de Bouc Bel Air souhaite favoriser le développement des jardins partagés.

**DECIDE**

**Art. 1<sup>er</sup> :** La signature de la convention de mise à disposition d'un terrain pour une activité de jardin partagé sur le site de la Gratiane (Maison de la Nature) avec l'association Bouc en Transition, sis 10 rue Gérard Philippe – 13320 BOUC BEL AIR.

**Art. 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont l'amplification sera adressée à M. le Préfet



Fait à Bouc Bel Air, le 24 SEPT 2024

Pour le Maire empêché,  
Le Maire Adjoint

Richard MALLIÉ.

Certifié exécutoire, Reçu en

Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 24/09/2024